

N° SIRET : 25360265000017
 Etablissement : SYNDICAT PAYS DE LA CHAT
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2023
 Page n° 1

Département : INDRRE
 Poste Comptable: TRESORERIE LA CHATRE
 Date d'Édition : 08/04/2024

DELIBERATION N° 2024-04-10
 DU COMITE SYNDICAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 04/04/2024 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice 112
 Nombre de membres présents 75
 Nombre de suffrages exprimés 77
 VOTES : Contre =0 Pour =77 Abstentions =0
 Date de convocation : 20/03/2024

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de M. ROBERT Christian délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par François DAUGERON, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		37 802,55		90 280,09		128 082,64
Opérations de l'exercice	464 354,07	426 372,82	3 142,32	49 917,67	467 496,39	476 290,49
TOTAUX	464 354,07	464 175,37	3 142,32	140 197,76	467 496,39	604 373,13
Résultats de clôture	178,70			137 055,44		136 876,74
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	464 354,07	464 175,37	3 142,32	140 197,76	467 496,39	604 373,13
RESULTATS DEFINITIFS	178,70			137 055,44		136 876,74

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

M. ALAPETITE Claude, M. BAUDRY Gérard, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, M. BERTRAND Philippe, Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURY Alexis, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, M. CHENET Francis (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, M. COUTURIER Pascal, M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEGUET Rémy, M. DENORMANDIE Arnaud, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GAUTHE Pascal (suppléant), M. GAUTRON Guy, Mme GONNARD Sabine (suppléante), M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, M. JEOMEAU Bernard (suppléant), Mme JOUBERT Séverine (suppléante), M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, M. LABRUNE Mathieu, M. LACOU Serge, M. LAFONT Jean-Marc, Mme LAMY Claudine (suppléante), Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MAILLIEN Bernard, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MELIN Bénédicte, M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. MONTANTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. NONIN Patrick, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, Mme PION Angélique, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Christian, M. ROBIN Sébastien, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, M. SACHET Bertrand, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. VIAUD Philippe.

Nombre de pouvoirs : 3 - M. GENICHON René a donné pouvoir à M. JUDALET Patrick, M. PATRIGEON Philippe a donné pouvoir à Mme PILLET Michelle

Pouvoir non utilisé pour ce vote : Mme SOULETTE Dominique a donné pouvoir à M. DAUGERON François.

Cachet :



Pour expédition conforme,
Le Président,
François DAUGERON

La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
036-253602650-202404-2024-04-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024
Publication : 09/04/2024